



8

Après 45, 50 ou 55 ans : quelle carrière dans votre OPH ?

La deuxième partie de carrière doit se préparer, pas se subir

Une carrière ne devrait pas rester figée.
Avec l'expérience, les aspirations évoluent,
les contraintes changent et les savoir-faire
accumulés méritent d'être mieux valorisés
dans les OPH.

Transmission des compétences, mobilité,
tutorat, adaptation du poste, formation,
prévention de l'usure professionnelle :
la GEPP doit offrir de vraies perspectives.



À ouvrir

- ✓ Mobilité interne
- ✓ Transmission des savoirs
- ✓ Formation
- ✓ Prévention de l'usure professionnelle

**Parlons ensemble de vos perspectives
et de votre deuxième partie de carrière !**